

Utilisation des archives

< 20 septembre 2008 >

(Première partie du dossier)

La TSR fait actuellement bonne promotion pour ses émissions mises à disposition des internautes, en bon nombre quand il s'agit des productions propres. Une phrase complète est prononcée par plusieurs de ses collaborateurs les plus connus. La conclusion est confiée à Martina Chyba qui conseille à ceux qui le peuvent de les regarder au bureau: «C'est toujours cela de pris» dit-elle. C'est bien sûr de l'humour, les employeurs, y compris la TSR, apprécieront! Elle aurait pu pousser l'humour plus loin, jusqu'à conseiller de voir aussi les émissions des chaînes concurrentes retenues sur le net!

Oui, mais des autres, il vaut mieux en général s'en méfier. Pour des «Femmes au foyer désespérées» transfigurées, on en est arrivé à reprendre la lettre sans l'esprit dans «Electricités désespérées». A l'interne, on déconseille de s'inspirer de ce qui existe. Ainsi une émission de réflexion sur la télévision, «Question d'image» d'Hubert Gay-Couttet et Dominique Huppi, en 2002, pas très concluante, ne devait surtout pas ressembler à «Arrêt sur image» de Schneidermann. Pour «Photo de famille», il était indispensable d'éviter comme la peste «de faire du Rapp». Il faut donc faire du neuf! Pas facile; parfois on se plante!



Dominique Huppi (en bleu) et Hubert Gay Couttet (en rouge) fouillent en 2002 dans les archives sur pellicule mises en boîtes (photo TSR)

Richesse de la TSR

Un domaine dans lequel l'imagination peut prendre le pouvoir est celui des archives. On commence à savoir la richesse de ces trésors en cours de sauvetage. Qu'en fait-on pour le moment à l'antenne? Elles illustrent parfois d'autres émissions. Elles sont aussi présentées pour elles-mêmes, intégralement ou non, avec une brève introduction. Dans «Vu à la télé», un ancien est invité à se revoir dans des émissions dont il fut le collaborateur (Georges Kleinmann le 31.08.08). Intéressant, mais on pourrait mieux faire. Dans cette forme de plongée dans les archives, il devrait y avoir place aussi pour des collaborateurs qui ne sont pas des «vedettes», un réalisateur par exemple, un opérateur, un preneur de son, un monteur (l'énumération doit aussi être mise au féminin). Manuela Maury, qui vient de mettre fin à son émission «Tête en l'air» enregistrée à Mase sur les lieux de son enfance, a fait un montage de

près d'une heure et demie (05.09.2008) qui n'aurait pas séduit grand monde. Un nouveau regard sur cette belle série eût peut-être apporté un plus, mais que le rire de Madame Maury a de charme!



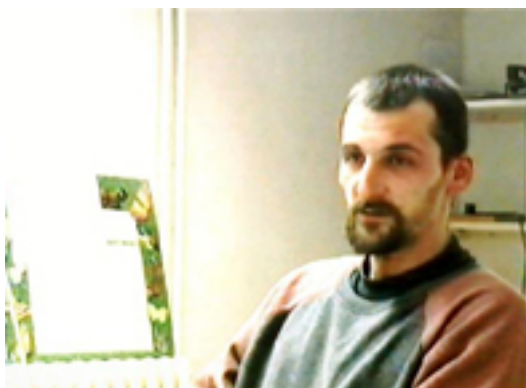
Qui est-ce, à côté de Georges Kleinmann, dans un vieil "Interneiges" ? Sommes-nous encore nombreux à reconnaître Guy Lux !

L'exemple de «Faites entrer l'accusé»



Christophe Hondelatte

Un exemple d'un «mieux» potentiel existe dans une émission de France 2, «Faites entrer l'accusé», qui débuta en 2000, d'abord mensuelle devenue ensuite hebdomadaire. Je dois à une amie insistante d'en avoir fait la découverte récemment: on ne peut pas tout voir, même en se limitant aux chaînes francophones! Il est normal de faire porter souvent nos réflexions sur les produits de proximité – pour le moment, dans le service public, la TSR.



Louis Poirson

«Faites entrer l'accusé» se présente comme un docu construit au rythme d'une fiction qui doit passionner par son récit ressemblant à un polar, car tous les sujets tournent autour de crimes et de procès. Christophe Hondelatte en assure la présentation, souvent dans un décor sombre, de nuit quand il est seul. Il reçoit en direct différé bon nombre de témoins, de membres de l'organisation policière, juridique; parfois même un accusé innocenté ou le coupable. Parle-t-il d'un lieu qui concerne l'affaire que la caméra le montre aujourd'hui. Le recours aux archives, souvent d'une grande importance, authentifie le récit, y compris en montrant ce que hier disaient des témoins aujourd'hui retrouvés.



Alberto Succo

Les émissions réalisées depuis 2000 sont presque toutes reprises après leur première, parfois même deux fois. De Paul Touvier, je savais l'existence, la culpabilité et les années de cavale. Mais l'émission m'aura apporté des compléments d'information sur les milieux catholiques qui lui permirent de se cacher longtemps et sur les raisons de cette complicité. Roberto Succo fut un tueur en série italien qui sévit en France comme en Suisse. La vision du personnage dans «Faites entrer l'accusé» correspond assez bien à celle de Cédric Kahn dans son film de 2001. D'un autre tueur en série, le tailleur de pierre Poison, je ne savais strictement rien.

Sans les archives, «Faites entrer l'accusé» retiendrait probablement moins l'attention. Dans leur conception actuelle, les documents de la série de France font bonne utilisation de sources différentes, que le présentateur relie les unes aux autres en excellent conteur, qui rappelle par instants le formidable spectacle qu'un Guillemin faisait de l'Histoire, seul dans sa bibliothèque, en plans fixes.

Une expérience à tenter

C'est ainsi que les archives pourraient, devenues centre de reconstruction, comme cela fut fait il y a quelques années par André Gazut, servir de fil rouge à un type d'émission marquée par un «suivi» dans le temps de sujets, de personnalités. Autour d'elles, on réorganiserait la matière pour proposer une approche qui tiendrait autant de la rigueur d'un regard que de la sensibilité d'une approche. Un chercheur, un monteur, gens de l'ombre, ont parfois aussi des choses à dire. «Ca serait toujours ça de pris» comme dirait Martina Chyba, pour élargir le cercle des créatifs!

Freddy Landry